

TROUVER LE JUSTE EQUILIBRE !

LA CFTC PROPOSE

- Pour le télétravail occasionnel et régulier sur la base du volontariat :
 - plus de jours de télétravail
 - une plus grande flexibilité (annualisation par exemple...)
 - pouvoir utiliser des centres de « co-working »

Et pourquoi pas, définir une phase pilote, pour évaluer les retours d'expériences et enfin trouver le bon équilibre ?
- Lors d'une crise sanitaire :
 - jusqu'à 5 jours par semaine lors des phases critiques et jusqu'à 3 jours lors des phases intermédiaires (déconfinement...) en utilisant en complément le modèle des équipes bleues et rouges
- D'établir des « règles d'or » comme :
 - une relation de confiance entre les salariés et les Managers avec une clarification des attendus et des livrables
 - une réunion d'équipe hebdomadaire afin d'assurer la continuité de l'activité et le lien social
- De mettre en œuvre des conditions de télétravail favorables : écran fourni, siège si besoin, etc.

**LA CFTC demande au plus tôt
une négociation de l'Accord de Groupe
afin d'intégrer de nouvelles mesures plus adaptées**

**LA CFTC'est vous protéger
et proposer de nouvelles alternatives**

